N° 120530/26/210520250720



L'attestation de conformité est émise au nom de l'opérateur ci-après audité par ECOCERT S.A.S :

Centre Technique d'Hygiène (CTH)

128 Av Château Fleury, 26100, Romans sur Isère, AUVERGNE-RHONE-ALPES - France

ECOCERT S.A.S confirme que les produits suivants sont utilisables en agriculture biologique conformément aux conditions spécifiques prévues au programme :

UE - Attestation d'Intrants

Règlements (UE) n°2018/848 et n°2021/1165



Pour les catégories de produits suivantes :

DÉSINFECTANT HYGIÈNE DES MAMELLES NETTOYANTS DE SURFACE

Attestation de conformité délivrée le 21 mai 2025

ECOCERT S.A.S

BP 47 Lieudit Lamothe Ouest - 32600 l'ISLE JOURDAIN +33 5 62 07 34 24 - service.intrants@ecocert.com - www.intrants.bio Capital 300 000 € - TVA Intracommunautaire n° FR 78 897 812 137

Cette attestation de conformité est valide jusqu'au 31 mars 2026

F435(GL)v01

ANNEXE À L'ATTESTATION DE CONFORMITÉ

N° 120530/26/210520250720



Centre Technique d'Hygiène (CTH)

UE - ATTESTATION D'INTRANTS

Produits couverts:

PRODUITS

DÉSINFECTANT

> OXOTOP

Restrictions : Pour les bâtiments en production animale

HYGIÈNE DES MAMELLES

- > ALGOFILM
- > ALOEFILM
- > HYMA JET II
- > IODI JET
- > IODIGUARD
- > IOFOM
- > KLINOPIS
- > NATURALIS
- > PHITEOS
- > PROTECTO GLE
- > PYGUARD

F435(GL)v01 Page 2/3

ANNEXE À L'ATTESTATION DE CONFORMITÉ

N° 120530/26/210520250720



NETTOYANTS DE SURFACE

> ALCA SC L

Restrictions : Pour les industries agroalimentaires Pour les bâtiments en production animale

> BACTOSOL

Restrictions: Pour les bâtiments en production animale

> DECAPRO B

Restrictions : Pour les industries agroalimentaires Pour les bâtiments en production animale

> DET VEH B

Restrictions : Pour les industries agroalimentaires Pour les bâtiments en production végétale y compris zone de stockage

> OXYCAVE

Restrictions: Pour les industries agroalimentaires

> POLDO LIQUIDE

Restrictions : Désinfection des trayons et installations de traite

> VINOCLEAN

Restrictions: Pour les industries agroalimentaires

> VINOXY

Restrictions: Pour les industries agroalimentaires

Attestation de conformité délivrée le 21 mai 2025

ECOCERT S.A.S

BP 47 Lieudit Lamothe Ouest - 32600 l'ISLE JOURDAIN +33 5 62 07 34 24 - service.intrants@ecocert.com - www.intrants.bio Capital 300 000 € - TVA Intracommunautaire n° FR 78 897 812 137 Cette attestation de conformité est valide jusqu'au 31 mars 2026

Les produits cités dans la présente attestation ne sont PAS CERTIFIES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, mais sont attestés être UTILISABLES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE au sens du programme cité ci-dessus.

Seule la version électronique disponible au lien suivant www.intrants.bio fait foi.

F435(GL)v01 Page 3/3